

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dol de Bretagne, le 20 octobre 2021

La commission « Littoral – Baie du Mont Saint-Michel » s'est réunie pour débattre des enjeux littoraux

La commission « Littoral – Baie du Mont Saint-Michel » s'est réunie le 15 octobre 2021 à la Maison de la Baie du Vivier sur mer. Constituée de représentants du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SAGE Couesnon, cette réunion a permis d'échanger sur les enjeux liés à l'eau et les milieux aquatiques de la Baie du Mont Saint-Michel. Elle était présidée par Mme Laurence QUERRIEN, vice-présidente de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et M. Vincent BICHON, vice-président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Couesnon.



Elus, usagers, scientifiques et représentants des services de l'Etat étaient conviés à participer à cette matinée consacrée au Littoral de la Baie du Mont Saint-Michel et à ses enjeux. Au vu de la transversalité des enjeux qui concernent la baie, cette journée était dédiée aux représentants des commissions « Littoral – Baie du Mont Saint Michel » du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SAGE Couesnon.

Mme Sylvie LE ROY, coordinatrice du SAGE Couesnon, a tout d'abord exposé les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques considérés aujourd'hui comme les plus importants aux yeux des scientifiques travaillant sur la baie du Mont Saint-Michel, et ce afin d'atteindre les objectifs réglementaires de « bon état des

eaux » fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) et la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) visant elle, à maintenir ou restaurer un bon fonctionnement des écosystèmes marins tout en permettant l'exercice des usages en mer pour les générations futures dans une perspective de développement durable.

Les spécificités de la baie ont été soulignées :

- un système sédimentaire de renommée internationale avec une amplitude de marées pouvant atteindre 15m, une biodiversité remarquable lui valant plusieurs classements européens et internationaux (RAMSAR, Natura 2000...) et un classement UNESCO du Mont Saint-Michel et de sa baie lui conférant une aura internationale.
- des activités économiques majeures qu'il convient de préserver : la conchyliculture, la pêche professionnelle, la production de moutons de prés-salés, le tourisme...

Il a aussi été fait état des phénomènes risquant de se produire en fonction de l'évolution du climat :

- la montée du niveau de la mer,
- des inondations par remontée des nappes phréatiques et du biseau salé,
- l'augmentation de la température de la mer et l'acidification de la mer (baisse progressive du pH), entrainant une baisse de la production primaire pourtant nécessaire aux poissons et coquillages,
- l'augmentation de l'intensité des tempêtes,
- ...

Le grand défi de demain réside donc dans l'adaptation au changement climatique. Les effets du changement climatique devront être mesurés à l'échelle de la Baie du Mont Saint-Michel. De plus, leurs impacts socio-économiques et ceux agissant significativement sur la biodiversité devront être analysés.

La qualité microbiologique des eaux littorales de la baie (classements sanitaires, protocole d'alerte en cas de contamination microbiologique des eaux...) a aussi été abordée à travers l'exposé de Mme Elodie BOUCHER, coordinatrice du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne.

L'élaboration de l'étude des profils de vulnérabilité des zones conchylicoles et sites de pêche à pied a permis de localiser et de hiérarchiser toutes les sources potentielles de pollution microbienne susceptibles de toucher les zones de production conchylicole et les zones de pêche à pied sur un périmètre allant de Granville à Cancale. Le programme d'action découlant de cette étude a été validé fin 2020.

Les sources de contamination microbiologique sont multiples (assainissement collectif et non collectif, pratiques agricoles, ...) et le but est que chacun puisse améliorer ses pratiques et adapter ses équipements dans l'objectif commun de la qualité des eaux littorales et de la pérennité des usages et activités économiques de la baie.

Les sources de contamination microbiologique liées aux stations d'épuration et à l'assainissement non collectif sont constantes et dépendent fortement des conditions hydrologiques. Une vigilance particulière doit donc être apportée à la gestion des eaux usées tant sur les équipements des stations d'épuration (178 stations recensées aujourd'hui en baie dont 60% disposent d'un traitement bactériologique - lagunage, traitement UV, filtration membranaire...) que sur l'état des réseaux d'assainissement.

La matinée s'est clôturée par une visite du Port mytilicole du Vivier sur mer au cours de laquelle M. Sylvain CORNEE, mytiliculteur et vice-président du Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Nord a présenté son entreprise et son activité professionnelle.

Les membres de la commission ont également été invités à découvrir le projet de méthanisation des sous-produits conchylicoles mené par la société Cultimer, groupement de mytiliculteurs et d'ostréiculteurs commercialisant poissons, crustacés et mollusques.

Ce projet a pour objectif de démontrer la faisabilité technique et économique de la méthanisation de sous-produits coquillers et principalement des moules sous-tailles. Il consiste à trouver des débouchés aux moules trop petites pour être commercialisées. Un prototype de bioraffinerie équipé d'un réacteur de méthanisation a donc été installé sur le port.





Dans un premier temps, les moules sont broyées. Ensuite, elles passent par une étape de stérilisation permettant d'éliminer les agents pathogènes puis de fermentation. La chair se sépare alors de la coquille et donne des acides gras volatiles qui vont servir à alimenter le réacteur de méthanisation générant luimême du méthane.

La méthanisation fournit chaleur, électricité ou encore carburant. Les coquilles sont récupérées et sont utilisables dans différents domaines : bâtiment, production de bioplastiques, amendement des sols...

Enfin, l'été 2021 a été marqué par le lancement de deux campagnes de sensibilisation en faveur de l'amélioration de la qualité sanitaire des eaux littorales : « La mer commence ici » portée par la CLE du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et « Protéger les eaux du littorales, nous avons tous à y gagner » portée par la CLE du SAGE Rance Frémur et déployée en Baie du Mont Saint-Michel. Toutes deux seront poursuivies en 2022 sur les bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne. Elles rappellent qu'en adoptant les bons gestes, nous pouvons tous préserver la qualité de l'eau de nos rivières et de celles de la Baie du Mont Saint-Michel.

Contact presse : Karine HAVARD, Chargée de communication – pédagogie

Tél: 02.57.64.02.55

Plus d'infos sur le SAGE et le SBCDol sur <u>www.sage-dol.fr</u>